

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS)

« L'élève à instruire, la personne à construire, le citoyen à former »

- **Accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap visuel, en inclusion individuelle ou en inclusion collective**
- **Elèves poursuivant leur scolarité dans les 1^{er} et 2nd degrés, du CP aux classes préparatoires et au BTS, dans les filières générales, technologiques et professionnelles du lycée**
- **2017-2018 : 52 élèves accompagnés, scolarisés dans 25 établissements de l'académie de Paris**

Une équipe de professionnels formés à l'accompagnement de la scolarité des élèves en milieu ordinaire et à la compensation technique du handicap visuel

Enseignement : professeurs des écoles, professeurs de collège et de lycée, professeurs de braille et de bureautique

Apprentissage de l'autonomie : instructeurs en locomotion et en activités de la vie journalière, éducateurs spécialisés

Plateau médical et paramédical : ophtalmologues, orthoptistes, pédiatre, pédopsychiatre, infirmières, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes

Manuels et documents scolaires : transcripteurs réalisant les adaptations en braille, intégral et abrégé, et en gros caractères

Numérique : techniciens en charge du prêt de matériel informatique adapté et de leur dépannage

Institut National des Jeunes Aveugles

56 Boulevard des Invalides 75007 Paris

Directeur : Xavier Dupont

Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS) : Stéphanie Chanard